

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE - DIGITAL ENCADRÉ



AAA041E

6h45 dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les notions essentielles de la réglementation liées à l'assurance automobile

Profil Stagiaire(s)

Tout collaborateur travaillant dans le secteur des assurances IARD.

Profil animateur(s)

Juriste spécialisé secteur assurances et responsabilité civile.

Concepteur des modules

Spécialiste de la modalité de formation à distance.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr



MODULES

Connaître les principes de base de l'assurance automobile et des marchandises transportées

La garantie Responsabilité Civile (RC) donne au contrat d'assurance automobile son caractère obligatoire. Elle est complétée par des garanties couvrant les dommages subis par les véhicules assurés eux-mêmes. Dans le cadre d'une activité professionnelle, une assurance des marchandises transportées peut être souscrite par l'assuré en complément de l'assurance automobile d'un utilitaire ou d'un poids lourds principalement.

Connaître les garanties du contrat automobile

En matière d'assurance automobile, seule la garantie responsabilité civile est obligatoire. Toutefois, pour compléter la couverture et assurer les dommages aux véhicules ou aux conducteurs, les contrats comportent toute une gamme de garanties facultatives.

Connaître les mécanismes de calcul des cotisations, du coefficient et de règlement des sinistres

En assurance auto, la tarification est déterminée en fonction de multiples critères relatifs au conducteur et au véhicule. Lorsqu'un accident survient, il existe des procédures de règlement des sinistres destinées à faciliter l'indemnisation des victimes.

Assurance-automobile : quand utiliser la convention IRSA ?

En matière d'assurance automobile, les sociétés d'assurance ont recours à des conventions qui visent à encadrer les procédures de règlement. La Convention d'indemnisation directe de l'assuré et de recours entre sociétés d'assurance automobile (convention IRSA) regroupe les conventions passées entre les sociétés d'assurance.

Assurance-automobile et convention IRSA : impact du nombre de véhicules impliqués dans l'accident

La convention IRSA a regroupé diverses conventions facilitant l'indemnisation directe des assurés. Ses modalités d'application varient notamment en fonction du nombre de véhicules impliqués dans l'accident.

Connaître les principes de base des contrats d'assurance des véhicules spéciaux et des deux-roues

Comme les voitures, la quasi-totalité des véhicules à moteur (et leurs remorques) imposent au propriétaire la souscription d'une assurance responsabilité civile.

MAÎTRISEZ LA RÉGLEMENTATION DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE - DIGITAL ENCADRÉ



AAA041E

6h45 dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Connaître les contrats destinés aux camping-cars et véhicules de collection

Les véhicules motorisés de loisir sont soumis à l'obligation d'assurance. Selon la nature et l'utilisation du véhicule, les garanties seront plus ou moins étendues et le coût de l'assurance plus ou moins élevé. Camping-cars et véhicules de collection doivent faire l'objet de garanties spécifiques.

Connaître les contrats destinés aux caravanes et aux tracteurs

Quel rapport existe-t-il entre une caravane, un mobil-home, un tracteur ou une tondeuse autotractée ? Leur fonction n'est pas d'assurer de manière autonome des déplacements.

Connaître le cadre juridique des sinistres auto corporels et la nomenclature Dintilhac

En matière d'assurance auto, la distinction entre dommages corporels et dommages matériels est fondamentale. La loi Badinter du 5 juillet 1985 a institué un cadre strict d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation. La nomenclature Dintilhac, élaborée en 2005, a listé les postes d'indemnisation des préjudices corporels.

Connaître les procédures et postes d'indemnisation dans le cadre des sinistres auto corporels

L'expertise médico-légale du dommage corporel est un préalable à toute indemnisation de sinistres auto corporels laissant des séquelles à la victime. Cette évaluation est composée d'un examen clinique et de conclusions qui statuent sur les postes d'indemnisation. Une fois établi définitivement, le préjudice est indemnisé au terme d'une procédure qui se déroule par étapes.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

En quelques heures, l'essentiel des connaissances sur l'assurance automobile.